



Atelier « Statut, emploi et formation »	
<i>Co-présidence</i>	Gaëtan VANDEPLAS, Guichet des Arts (directeur) Delphine NOELS, Hors-Champ (réalisatrice) Gabriel ALLOING, Ferme du Biéreau (directeur)
<i>Deux sous-groupes</i>	Sous-groupe « Statut » ; sous-groupe « Emploi&formation »
<i>Référents AGC</i>	Statut : Jean-Philippe VAN AELBROUCK Emploi et formation : France LEBON ou Nouzha BENSALAH
<i>Secrétariat</i>	Guichet des Arts
<i>Dates</i>	Lancement : Ve 3 avril, 14h (PointCulture Bruxelles) Ateliers : Contributions extérieures : Forum intermédiaire : Forum de synthèse :

THÉMATIQUES DE DÉPART

- Renforcement des **politiques d'emploi**, des **conditions de travail**, des artistes et intermittents dans les différentes filières depuis la formation jusqu'à la pratique du métier ;
 - Renforcement du **statut social et fiscal** de l'artiste ;
 - Renforcement des **obligations en matière d'emploi** via les contrats programmes ou la réglementation ;
 - Propositions de **nouveaux schémas porteurs d'avenir** pour le développement et la pérennisation de l'emploi artistique, les responsabilités de chaque opérateur en la matière, les liens à créer entre les institutions, créateurs et artistes, les débouchés à imaginer et encourager, les formations à déployer, les méthodes de transmission des savoirs innovantes, les pratiques professionnelles de demain.
- Rassembler certaines thématiques (voir trames de couleur)
Dégager les thématiques prioritaires
Organiser les ateliers (1 par « paquet » de thématiques)
Organiser les apports extérieurs et, sur base des témoignages, questionner les dispositifs existant
Formuler les problèmes et les solutions par fiches (gestion transversale des fiches via filemaker pe)
Organiser la synthèse des ateliers sur base des interventions des participants mises en perspectives avec les apports extérieurs

N° de fiche	Thématiques	Propositions de l'atelier	Ressources
Fiche n°1	Politique d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> ● concertation avec le Ministre fédéral de l'Emploi ● le statut repose eo sur le chômage (en sortir) ● l'argent publique sert à acheter des spectacles ou à permettre aux artistes de travailler ? → revaloriser la création et le créateur ● nommer les dysfonctionnements ● fixer le cap, trouver un équilibre pour exercer sa créativité dans le secteur culturel (approche transversale et globale valable pour tous les secteurs) ● qui sont les artistes en Belgique ? ● quel est l'état du marché du travail ? ● l'industrie culturelle au sens large = + gros pourvoyeur en PIB → retours pour financer le travail artistique en amont ● désolidariser l'art et la culture de la rentabilité ● les conséquences du TAFTA sur la culture, l'enseignement et la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> > Ministres communautaires > Ministre fédéral de l'Emploi > Coupole Nouvelle Gouvernance > Stop TAFTA, Alliance D19-20
Fiche n°2	liens à créer entre les institutions, créateurs et artistes	<ul style="list-style-type: none"> ● les professionnels de la culture et des arts doivent s'unir au-delà de leurs différences sectorielles, mutualiser les intérêts ≠ ● union des plates-formes communautaires pour remonter au fédéral ● il y a des poches d'amélioration et de simplification à creuser ensemble ● personnaliser les liens artiste-administration ● le rôle des syndicats en matière d'emploi artistique (création d'un syndicat des artistes l'Union ou le GDA ?) 	<ul style="list-style-type: none"> > Ministres communautaires > Ministre fédéral de l'Emploi > syndicats > chambres patronales > GDA > Union des Artistes
Fiche n°3	Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> ● sortir du stress des emplois précaires (réalité de la majorité des artistes) ● horaires extrêmes pour cumuler un salaire et un métier artistique ● les contrôles de l'ONEM : harcelants et irrespectueux de l'individu ● stopper le délire administratif ● limiter l'hégémonie et le cadre actuel via des propositions concrètes (cap, priorités et urgences) 	<ul style="list-style-type: none"> > M.-O. Picron « Culture en péril (Ceci n'est pas un statut) » > GDA
Fiche n°4	Statut social et fiscal	<ul style="list-style-type: none"> ● offrir une situation juridique et sociale sécurisante aux métiers 	

		<p>artistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ● créer d'autres outils juridiques que les contrats et l'intérim (en fonction de cliquet ÷ niveau de subvention de l'employeur ?) ● comment travailler et accéder à la sécu salariée, aux contrats ● fixer les conditions d'accès aux RPI (remplacer par tout autre chose ?) ● pour les étudiants sortant ● faire valoir les prestations qui recourent aux compétences artistiques dans la reconnaissance de l'artiste aussi (enseignement artistique, clown en hôpital, musicien intervenant...) ● entre 2 contrats, l'artiste doit être dispo sur le marché du travail ! ● dans qq années, les artistes sans statut seront majoritaires ● ouvrir et élargir les notions d'artiste, de créateur et de prestations artistiques (éviter les interprétations personnelles et variables) ● indépendant complémentaire à légiférer au regard des rentrées irrégulières d'une année à l'autre ● reconnaître la multiplicité des activités artistiques et des employeurs d'un même artiste et les caractéristiques inhérentes à l'exercice de son métier ● la place des artistes dans les asbl ● imaginer autre chose au-delà du chômage et de l'indépendance, imaginer une trajectoire sociale, un cadre hors de ces régimes, un modèle qui permet à chaque artiste de vivre et de s'épanouir 	<p>>FWB (Enseignement supérieur)</p>
<p>Fiche n°5</p>	<p>Obligations des employeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● la façon d'engager les artistes pose question ● lutter contre les infractions de la loi et la faire appliquer ● améliorer la part de l'emploi artistique dans les cc (comment et au détriment de quoi ?) ● 	<p>>cc >inspection >Coupole Nouvelle Gouvernance</p>
<p>Fiche n°6</p>	<p>Nouveaux débouchés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● les artistes pour répondre aux défaillances du système scolaire (accompagnement de l'enseignement fondamental) ● exploiter le potentiel des ateliers artistiques pour résoudre des problèmes et les compétences des artistes ● inventer son travail ● développement de niches d'emploi ● financement de la recherche et du développement 	<p>>Coupole Ecole&Culture</p>

		<ul style="list-style-type: none"> ●réflexions sur la place de l'artiste dans la société et sa valeur ajoutée ●l'engagement mutualisé d'artistes (associations de frais, coopérative d'emploi, dispositifs expérimentaux...) 	>DIES (www.dies.be)
Fiche n°7	Nouvelles pratiques professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ●responsabilisations patronales et opérateurs FWB (sanctions) ●permettre le financement de l'étape 1 de la création (aides à l'écriture≠chômage) ●les emplois liés à la création et à la diffusion à la RTBF 	> Coupoles Nouvelle Gouvernance
	L'enseignement supérieur	<ul style="list-style-type: none"> ●le décret « Paysage » commercialise l'enseignement supérieur ? ●nouvelles formes artistiques nécessitent de nouvelles filières ●poser la question du lien culture et école 	>txt du décret « Paysage » >ARES (Académie de recherche et d'Enseignement supérieur) >Ministre de l'Enseignement sup > Coupoles Ecole&Culture
Fiche n°8	Nouvelles formations	<ul style="list-style-type: none"> ●cadastre des nouvelles formations (réflexion globale au sein de la FWB) ●rencontre entre les demandes d'emploi et les compétences en présence ●pour l'ensemble des professionnels de la culture (pas que les artistes) ●pour les cadres culturels ●dans les cc, meilleures formations des directeurs et animateurs ●la formation doit favoriser le développement de l'activité artistique (de quoi manque-t-on ?) ●améliorer l'approche des projets et de leur diffusion 	> Coupoles Ecole&Culture
Fiche n°9	Transmission des savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ●a-t-on dispensé les bonnes formations et donné les bons outils ? ●tout le potentiel créatif peut-il s'exprimer ? ●les pratiques en amateur (du travail pour les artistes, du public pour les projets artistiques, des vocations en gestation) 	> Coupoles Ecole&Culture >A Cœur Joie
Fiche n°10	La vente en ligne	<ul style="list-style-type: none"> ●e-ticketing pour permettre l'achat en dehors des heures de bureau (en soutien aux contacts directs) 	> Atelier Diffusion